

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITAFOL H Hardener

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 059-CLP

Page 1 de 9

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

VITAFOL H Hardener

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Utilisation en tant que réactif de laboratoire

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|                |   |                             |
|----------------|---|-----------------------------|
| Société:       | VITA Zahnfabrik H. Rauter GmbH & Co. KG |                             |
| Boîte postale: | 1338                                    |                             |
|                | 79704 Bad Säckingen                     |                             |
| Téléphone:     | +49(0)7761-562-0                        | Téléfax: +49(0)7761-562-299 |
| e-mail:        | info@vita-zahnfabrik.com                |                             |
| Internet:      | www.vita-zahnfabrik.com                 |                             |

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+49-(0)761-19240

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 3

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 2

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs inflammables.

Nocif par inhalation.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

silicate d'éthyle, silicate de tétraéthyle

Kieselsäure, Tetraethylester, Reaktionsprodukt mit Bis(acetyloxy)dioctylstannan

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



#### Mentions de danger

|      |  |
|------|--|
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables.   |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux.   |
| H332 | Nocif par inhalation.  |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires.  |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITAFOL H Hardener

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 059-CLP

Page 2 de 9

#### Conseils de prudence

|           |  |
|-----------|--|
| P210      | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |
| P233      | Maintenir le récipient fermé de manière étanche.   |
| P260      | Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  |
| P280      | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.                                   |
| P304+P340 | EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.          |
| P337+P313 | Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.   |

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Composants dangereux

| N° CAS     | Substance  |              |                  | Quantité    |
|------------|--|--------------|------------------|-------------|
|            | N° CE  | N° Index     | N° REACH         |             |
|            | Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]                           |              |                  |             |
| 78-10-4    | silicate d'éthyle, silicate de tétraéthyle                                       |              |                  | 85 - < 90 % |
|            | 201-083-8  | 014-005-00-0 | 01-2119496195-28 |             |
|            | Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H226 H332 H319 H335         |              |                  |             |
| 93925-43-0 | Kieselsäure, Tetraethylester, Reaktionsprodukt mit Bis(acetyloxy)diocetylstannan |              |                  | 10 - < 15 % |
|            |  |              |                  |             |
|            | STOT RE 2, Aquatic Chronic 4; H373 H413  |              |                  |             |
| 68299-15-0 | Bis(neodecanoyloxy)diocetylstannan   |              |                  | 1 - < 5 %   |
|            | 269-595-4  |              |                  |             |
|            | STOT RE 2, Aquatic Chronic 4; H373 H413  |              |                  |             |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire.

##### Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

##### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Provoquer un vomissement si la victime est consciente. Traitement médical nécessaire.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITAFOL H Hardener

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 059-CLP

Page 3 de 9

#### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Mousse, Poudre d'extinction.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

##### Préventions des incendies et explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conservé le récipient bien fermé. Conservé sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conservé les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

##### Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITAFOL H Hardener

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 059-CLP

Page 4 de 9

#### Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

| N° CAS  | Substance         | ppm | mg/m <sup>3</sup> | fib/ml | Catégorie        | Origine |
|---------|-------------------|-----|-------------------|--------|------------------|---------|
| 78-10-4 | Silicate d'éthyle | 10  | 85                |        | VME 8 h          |         |
|         |                   | 10  | 85                |        | VLE courte durée |         |

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



##### Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

##### Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

##### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée : lunettes à coques.

##### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Modèles de gants recommandés KCK Dermatril P NBR (Caoutchouc nitrile) Temps de pénétration (durée maximale de port) 30 min

##### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

##### Protection respiratoire

Ventilation technique du poste de travail s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |                 |                |
|--|-----------------|----------------|
| L'état physique:                                       | liquide         |                |
| Couleur:   | rouge clair     |                |
| Odeur:   | caractéristique |                |
| pH-Valeur:   |                 | non déterminé  |
| <b>Modification d'état</b>                             |                 |                |
| Point de fusion:                                       |                 | non déterminé  |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: |                 | 166 °C         |
| Point d'éclair:  |                 | 37 °C          |
| <b>Inflammabilité</b>                                  |                 |                |
| solide:  |                 | non applicable |
| gaz:   |                 | non applicable |
| Limite inférieure d'explosivité:                       |                 | non déterminé  |

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITAFOL H Hardener

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 059-CLP

Page 5 de 9

Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

#### Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

#### Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: <=1100 hPa  
(à 50 °C)

Densité: non déterminé

Hydrosolubilité: Non

#### Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

#### 9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: 0,0 %

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Inflammable.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

#### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

##### ETAmél calculé

ATE (par inhalation vapeur) 12,69 mg/l; ATE (par inhalation aérosol) 1,730 mg/l

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITAFOL H Hardener

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 059-CLP

Page 6 de 9

| N° CAS  | Substance                                  |               |          |        |         |
|---------|--|---------------|----------|--------|---------|
|         | Voie d'exposition                          | Dose          | Espèce   | Source | Méthode |
| 78-10-4 | silicate d'éthyle, silicate de tétraéthyle |               |          |        |         |
|         | dermique                                   | DL50<br>mg/kg | 5860     |        |         |
|         | par inhalation vapeur                      | ATE           | 11 mg/l  |        |         |
|         | par inhalation aérosol                     | ATE           | 1,5 mg/l |        |         |

#### Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (silicate d'éthyle, silicate de tétraéthyle)

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Kieselsäure, Tetraethylester, Reaktionsprodukt mit Bis(acetyloxy)dioctylstannan)

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITAFOL H Hardener

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 059-CLP


Page 7 de 9

#### L'élimination des emballages contaminés


Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport


#### Transport terrestre (ADR/RID)

|  |   |
|--|---|
| <b>14.1. Numéro ONU:</b>                                   | UN 1292   |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b> | SILICATE DE TÉTRAÉTHYLE   |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>        | 3   |
| <b>14.4. Groupe d'emballage:</b>                           | III   |
| Étiquettes:  | 3   |
|  |  |
| Code de classement:  | F1  |
| Quantité limitée (LQ):                                     | 5 L   |
| Quantité dégagee:  | E1  |
| Catégorie de transport:                                    | 3   |
| N° danger:   | 30  |
| Code de restriction concernant les tunnels:                | D/E   |

#### Transport fluvial (ADN)

|  |   |
|--|---|
| <b>14.1. Numéro ONU:</b>                                   | UN 1292   |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b> | SILICATE DE TÉTRAÉTHYLE   |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>        | 3   |
| <b>14.4. Groupe d'emballage:</b>                           | III   |
| Étiquettes:  | 3   |
|  |  |
| Code de classement:  | F1  |
| Quantité limitée (LQ):                                     | 5 L   |
| Quantité dégagee:  | E1  |

#### Transport maritime (IMDG)

|  |   |
|--|---|
| <b>14.1. Numéro ONU:</b>                                   | UN 1292   |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b> | TETRAETHYL SILICATE   |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>        | 3   |
| <b>14.4. Groupe d'emballage:</b>                           | III   |
| Étiquettes:  | 3   |
|  |  |

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITAFOL H Hardener

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 059-CLP

Page 8 de 9

Dispositions spéciales: -  
 Quantité limitée (LQ): 5 L  
 Quantité dégagée: E1  
 EmS: F-E, S-D

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU:** UN 1292  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** TETRAETHYL SILICATE  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
 Étiquettes: 3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 10 L  
 Passenger LQ: Y344  
 Quantité dégagée: E1  
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 355  
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 60 L  
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 366  
 IATA-Quantité maximale (cargo): 220 L

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquide combustible.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### VITAFOL H Hardener

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 059-CLP

Page 9 de 9

#### Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IATA: International Air Transport Association  
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
 CAS: Chemical Abstracts Service  
 LC50: Lethal concentration, 50%  
 LD50: Lethal dose, 50%

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

|      |  |
|------|--|
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables.   |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux.   |
| H332 | Nocif par inhalation.  |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires.  |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H413 | Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.   |

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*